

Tournus, le 23 Juin 2019

L'inspectrice de la circonscription de Tournus

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école, Mesdames et Messieurs les enseignants, Mesdames et Messieurs les maîtres et psychologues scolaires du Rased

CIRCONSCRIPTION de TOURNUS

Affaire suivie par : M.Pichon-Dufourt

Téléphone 03 85.51.17.65

Courriel 0711708w@ac-dijon.fr

Rue Paul Bert 71700 TOURNUS

NOTE DE SERVICE – N°7 PREPARATION DE LA RENTREE 2019

Les directeurs veilleront à la diffusion et à l'émargement de la présente note de service auprès de tous les personnels enseignants rattachés à leur école (enseignants à plein temps, à mi-temps, brigades, RASED...)

DATE	NOM PRENOM	EMARGEMENT

A - CIRCULAIRE DE RENTREE

La circulaire de rentrée 2019 que vous trouverez ci-jointe est entièrement consacrée au premier degré témoignant de son importance en matière de politique éducative.

1 – Les grandes orientations

Ainsi, je vous invite à prendre connaissance dès maintenant des priorités pour l'année scolaire 2019-2020 dans les quatre grandes thématiques suivantes :

L'école maternelle, école de l'épanouissement et du langage, à travers quatre axes de travail :

- Développer la sécurité affective à l'école maternelle
- Renforcer la préparation aux apprentissages fondamentaux
- Donner la priorité l'enseignement structuré du vocabulaire oral
- Enrichir la formation des professeurs débutant en école maternelle

L'acquisition des savoirs fondamentaux par tous les élèves se décline à travers :

- Les évaluations pour faire réussir les élèves
- Des priorités stratégiques du CP au CM2 ciblées
- Le dédoublement des classes de CP et de CE1 : un levier pour la réussite de tous les élèves
- L'enseignement précoce des langues vivantes étrangères

Un pilotage en soutien de l'action pédagogique des professeurs, par :

- Une formation renforcée
- Des ressources d'accompagnement plus riches au bénéfice des professeurs
- La nécessaire mobilisation des cadres en appui des professeurs

Cultiver le plaisir d'être ensemble avec des actions qui permettent de

- Développer le respect d'autrui
- Mieux accueillir les élèves en situation de handicap
- Développer l'éducation artistique et culturelle
- Assurer l'équité entre tous les territoires de la République

2- Les recommandations pédagogiques

La circulaire est accompagnée de recommandations pour chaque cycle d'apprentissage :

- Pour le cycle 1 : trois recommandations

- dans le domaine du français : **La maternelle, école du langage** (annexes 2 : note de service n° 2019-084 du 28-5-2019)
- dans le domaine des mathématiques : **Un apprentissage fondamental à l'école maternelle : découvrir les nombres et leurs utilisations** (annexe 3 : note de service n° 2019-085 du 28-5-2019)
- dans le domaine des langues vivantes étrangères : **Les langues vivantes étrangères à l'école maternelle** (annexe 4 : note de service n°2019-086 du 28-5-2019)
- <u>Pour les cycles 2 et 3</u> : les programmes de français, de mathématiques et d'enseignement moral et civique ont été clarifiés et ajustés en juillet 2018 au regard de l'objectif de maîtrise des savoirs fondamentaux ; Les recommandations d'avril 2018 restent d'actualités mais sont complétées

par des Attendus de fin d'année et des repères annuels de progression pour les cycle 2, cycle 3 et cycle 4 (annexe 5 : note de service n° 2019-072 du 28-5-2019).



La note donne, en annexe 5, le lien pour accéder aux attendus et repères annuels de progression pour chaque niveau. Vous pouvez également les consulter via les liens sur le site de circonscription.

Je vous propose de vous présenter plus en détail ces recommandations à la première réunion de directeurs qui se tiendra en début d'année prochaine afin de répondre à vos éventuelles questions sur leur mise en œuvre.

B - POINTS DIVERS

1- L'instruction à 3 ans est obligatoire à partir de la rentrée 2019.

Le décret d'application n'est pas paru à ce jour, mais une note départementale vous sera prochainement adressée pour en fixer les modalités.

2- Récréations – Vigilance

Le nombre de déclarations d'accidents faisant suite à des évènements s'étant déroulés principalement dans les cours de récréation, je vous demanderai en cette fin d'année scolaire de respecter les préconisations suivantes :

- Respect des temps de récréation tel que définis par l'arrêté du 09 novembre 2015, à savoir 15 minutes en école élémentaire et 30 minutes en école maternelle.
- Utilisation de ballons en mousse plutôt que les ballons en cuir ou plastique qui sont régulièrement source d'accident corporels et/ou matériels.
- Surveillance accrue durant ces temps particulièrement accidentogènes: La surveillance des élèves pendant les récréations, l'accueil et la sortie des classes impliquent la présence de maîtres dont le nombre et la répartition dans l'espace à surveiller sont fonction des effectifs et de la configuration des lieux (vigilance pour les toilettes et les « angles morts » de la cour). Un élève en peut être privé de la totalité de la récréation à titre de punition (circulaire du 06 juin 1991), ni rester seul dans la classe sans surveillance.

3-LSU

La fin de l'année approche, j'invite les enseignants qui ne l'ont pas encore fait, à compléter dès à présent le livret scolaire numérique de leurs élèves.

4- La rentrée en musique

Je vous rappelle qu'au-delà de son aspect convivial, la « rentrée en musique » permet de donner toute sa place à l'éducation artistique et culturelle et je vous invite à la mettre en œuvre en impliquant pleinement les parents d'élèves. Vous trouverez ci-dessous des liens utiles ;



http://eduscol.education.fr/cid118984/rentree-en-musique.html

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actualites/37/4/2018_vm_chorale_VDEF_95337_4.pdf

5- Dates de la prochaine rentrée

Prérentrée: 30 août 2019

Rentrée des élèves : 2 septembre 2019

6- Départs en retraite

Je tiens particulièrement à saluer les agents qui prennent leur retraite cette année en les remerciant des services accomplis durant leur carrière et en leur souhaitant une belle et heureuse nouvelle vie.

Myriam PICHON DUFOURT

Inspectrice de l'Éducation Nationale

<u>Pièces jointes</u>

Annexe 1 : CIRCULAIRE DE RENTREE, les priorités pour l'école primaire.

Annexe 2 : RECOMMANDATIONS : la maternelle, école du langage

Annexe 3 : RECOMMANDATIONS : découvrir les nombres et leurs utilisations

Annexe 4: RECOMMANDATIONS:

Annexe 5: ATTENDUS DE FIN D'ANNEE, REPERES ANNUELS DE PROGRESSION

https://eduscol.education.fr/pid38211/attendus-et-reperes.html